

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 15 du 25 Mai 2005 - 2 pages

COLZA : Stade G4

Pucerons cendrés

Les **réinfestations** par les ailés restent **fragmentaires**, et les nouvelles colonies sont maintenant soumises à la pression des auxiliaires (coccinelles). Depuis le début de semaine, les premières mycoses sont également observées, et la régulation naturelle se met en place.

Les interventions chimiques sont maintenant inutiles, et il est conseillé de laisser faire la nature.

Micosphaerella brassicola

Cette maladie qui correspond à une des formes sexuées du phoma est très **présente** sur **feuilles** surtout sur les parcelles n'ayant pas eu de protection fongicide. Les taches ressemblent à s'y m'éprendre à des macules de phoma avec des fructifications plus fines et beaucoup plus nombreuses. Elle peut faire des **dégâts** lors de son **passage sur siliques**.

*En présence de **symptômes** sur les **étages foliaires intermédiaires ou supérieurs**, une intervention devra être envisagée avec un des produits homologués sur oïdium.*

POIS : Stade gousses plates

Pucerons

Les seuils n'ont pas été atteints début floraison, même si la présence était constante sur l'ensemble des parcelles. Les **traitements** mixtes **bruches-pucerons** ont eu une **bonne efficacité** sur pucerons.

Il faudrait maintenant 50 pucerons par plante puis 100 pucerons par plantes fin floraison pour justifier d'une intervention. Ces situations sont atteintes sur certaines parcelles de Charente-Maritime.

Tordeuses

La faiblesse du vol se confirme (185 captures pour dix piéges).

En 1998, on avait relevé 5290 captures pour dix piéges.

Les traitements sont inutiles .

Bruches

N'oubliez pas de renouveler votre traitement bruches sur pois de semences et pois jaunes.

Utilisez un produit mixte bruches-pucerons (voir dépliant protéagineux).

LUPIN

Rouille sur lupin d'hiver

Les traitements sur les parcelles concernées ont été réalisés avec succès.

Maintenir la surveillance sur les parcelles non protégées.

Symptômes atypiques

Des **nécroses** ou des **décolorations blanchâtres** sont observées sur lupin d'hiver.

*Il s'agit comme l'an passé de **réactions physiologiques** de la plante à un **stress d'origine climatique** (amplitude thermique) ou en rapport parfois avec une application de fongicides.*
Ces problèmes devraient se résorber naturellement.

BLE : Stade mi-floraison à formation du grain

Maladies

Les tendances se confirment pour la septoriose avec une progression en **variétés sensibles non protégées** : la maladie est présente sur **toutes les F1** et **F2** avec une intensité pouvant atteindre respectivement 15 et 30 %.
Ce type d'évolution est plus marqué en semis précoces et ne se retrouve pas dans tous les secteurs. Pour les autres variétés, l'évolution est nettement plus faible.





POIS
Pucerons : Progression en Charente-Maritime

BLE
Pucerons : Faible présence

MAÏS
Sésamie : Intensification du vol, raisonner la stratégie

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

Ne plus intervenir vis-à-vis des maladies foliaires ; sur blé dur, les traitements fusariose doivent se terminer.

Pucerons

En parcelles, la situation n'a pratiquement pas évolué ; les pucerons sont observés dans quelques parcelles mais moins de 10 % des épis sont colonisés.

A surveiller d'autant plus que les conditions climatiques vont être favorables à ces ravageurs ces prochains jours.

Intervenir lorsque le seuil d'un épi sur 2 porteur de pucerons est atteint.

***REMARQUE** :*
Des symptômes à l'extrémité des feuilles supérieures dûs à *Agromyza* (mouches mineuses) sont signalés ponctuellement en Charentes et Sud Charente-Maritime. Visuellement spectaculaires, ces symptômes (mines, plages décolorées sur le tiers supérieur des feuilles) ne sont pas réellement nuisibles.

Ne pas intervenir.

MAÏS : Stade 4 à 10 feuilles

Sésamie

Le vol s'est intensifié dans les différents secteurs, le piége d'Angoulins représente le quart du nombre total de captures.
***Les zones à risque** sont définies surtout à partir des sondages larvaires dont la synthèse figure dans le bulletin du 27 octobre ; une augmentation des infestations avait été constatée par rapport à 2003, ce qui conduit à une grande vigilance pour cette campagne **afin de limiter les pertes de pieds dues** aux attaques de première génération.*
Globalement, on maintient les délimitations des zones habituelles.
** **Zones à risque élevé** : Ouest et Sud Charente-Maritime, Quart Nord-Ouest et Centre Charente.*
** **Zones à risque moyen** avec une présence irrégulière de la sésamie (mais en progression en 2004) :*
Est et Nord Est Charente-Maritime, Sud-Charente et Sud Deux-Sèvres.

Les périodes d'intervention sont définies comme suit :
** **En zones à risque élevé** : 1ère intervention à demie-dose du **31 mai au 03 juin**.*
Cette période est à avancer de 1 à 2 jours dans les secteurs de la bordure Sud de la Charente-Maritime (approximativement de Mirambeau à Royan) pour les parcelles au stade 6-8 feuilles. Dans le cas très particulier des parcelles déjà au stade 12 feuilles (sols de marais), on s'orientera vers une intervention unique vers le 6 juin.

** **En zones à risque moyen** : l'observation régulière des parcelles pour **détecter les pieds de ponte** est à privilégier avant de décider d'intervenir. Les parcelles les plus exposées sont à surveiller en priorité (semis tardifs, cultures dérobées...). Si le stade 8 feuilles est dépassé lors de l'observation des pontes, intervenir en une application à pleine dose du 09 au 13 juin (période à confirmer, voir prochain bulletin).*

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant maïs, éviter les traitements aux heures les plus chaudes.

** **Remarque pour la Vienne** : Le risque sésamie n'est réel que pour quelques parcelles à l'extrême Sud du département et en maïs semences ; voir le prochain bulletin pour des indications complémentaires.*

Pyrale

Les premières captures sont intervenues en début de semaine sur 3 piéges.

TOURNESOL : Stade 2 à 6 paires de feuilles

Pucerons

Les populations n'ont pas évolué de façon significative.
En parcelles à 2 à 5 paires de feuilles, les pucerons sont présents sur 60 à 90 % des plantes mais le nombre moyen par plante est compris entre 5 et 20 seulement. L'activité des auxiliaires est en progression.
A surveiller.

Maintenir la surveillance, aucune intervention n'est justifiée actuellement sauf situations très particulières.



COLLECTE DES EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES : du 31 mai au 2 juin 2005 (semaine 22)

Quelles conditions de collecte ?

1 - Les bidons plastiques de 25 l maximum

Les bidons sont contrôlés (rinçage et égouttage), même s'ils sont apportés dans des saches.

Les déchets sont placés dans les sacs ADIVALOR s'ils sont amenés en vrac.

Les bouchons et opercules sont stockés dans un sac à part.

2 - Les bidons plastiques de plus de 30 à 300 l

Ces bidons doivent être vides, fermés avec leur bouchon d'origine et intacts (encore étanches) pour être acceptés. Ces bidons ne doivent pas être mis dans des sacs ADIVALOR. Ils seront repris en vrac.

3 - Les emballages souples

La collecte concerne les emballages souples ayant été en contact direct avec les produits phytosanitaires. Il s'agit des emballages en carton, papier ou plastique souple.

Ces emballages doivent être vides pour être acceptés. Les sur-emballages non souillés ne sont pas acceptés.

Les agriculteurs doivent apporter ces emballages souples dans des sacs ADIVALOR de 500 l préalablement fournis par les distributeurs.

Attention ! Au final les sacs ADIVALOR doivent être remplis soit de bidons vides, soit d'emballages souples.

Tous les autres types d'emballages sont refusés et notamment :

- les bidons phytosanitaires pleins,
- les bidons vides de produits lessiviels (salle de traite),
- les bidons vides de produits vétérinaires ...